

## L'analyse statistique et réticulaire

L'analyse quantitative entreprise ici s'établit sur plusieurs niveaux. Un niveau d'analyse descriptif et sommaire est prévu dans l'outil, permettant d'accéder rapidement à partir de « presse bouton » au dénombrement des liens, des nœuds et des caractéristiques principales ; y compris au niveau structural. Mais l'outil en tant qu'interface d'organisation des données, nous permet également de réaliser des exports (csv.) sur la base de requêtes spécifiques pouvant correspondre à l'ensemble du réseau et des acteurs ou à des sous-réseaux pertinents. C'est sur la base de ces exports que des analyses statistiques plus complexes seront réalisées (A), ainsi que les analyses structurales correspondantes (B).

Les analyses ont été produites ici sur l'export complet des données recueillies à partir de la lecture d'un dossier judiciaire relevant de fait de traite. Plus spécifiquement, il s'agit d'un dossier relevant d'exploitation sexuelle de filles et femmes nigérianes en France. Ces éléments de contexte sont importants à prendre en compte dans la lecture des résultats qui vont suivre.

Il est également important de rappeler qu'il faut rester prudent quant à l'interprétation des données et spécifiquement à leur généralisation. Les données sont d'abord de nature judiciaire ; elles ne sont ni homogènes, ni fiables – les éléments personnels de l'âge et de la nationalité relèvent parfois de documents d'identité falsifiés –, et non pas été construites dans un but scientifique. De plus, elles s'inscrivent dans une chronologie qui est celle de l'enquête policière. Il s'agit donc en quelque sorte d'une image à un temps T d'un groupe social qu'il s'agit de décrire et dont on souhaite comprendre le fonctionnement.

### A. Les analyses statistiques

Les statistiques peuvent recouvrir différents niveaux d'analyse et différents objectifs également. A terme, nous effectuerons des analyses descriptives et exploratoires, puis confirmatoires, et enfin classificatoires afin de définir statistiquement des catégories de rôles éclairant le mode opératoire de ces groupes criminels. Ici, nous exposerons les résultats issus de l'analyse descriptive des données.

Les statistiques descriptives reposent sur l'observation de données issues d'un phénomène concret. Il s'agit de présenter numériquement une population. Il s'agit donc dans ce rapport de présenter la population d'étude – c'est-à-dire l'ensemble des individus ou unités statistiques étudiées – en mesurant les caractéristiques – les variables – communes de celle-ci, puis de les analyser et de les interpréter. Encore une fois, les informations obtenues ici sont parcellaires et hétérogènes d'un individu à l'autre en fonction notamment de son statut dans l'enquête policière.

Les statistiques descriptives qui permettent de définir d'abord les propriétés d'une population, permettent également de proposer des hypothèses relatives à la population d'étude et ainsi de nouvelles questions de recherche.

### *1) Les critères socio-démographiques*

La base de données constituée à partir du traitement qualitatif et quantitatif<sup>62</sup> du dossier judiciaire contient 284 individus. On observe 62 %<sup>63</sup> de femmes (soit 175 individus) et 38 %<sup>64</sup> d'hommes (soit 109 individus). L'indicateur du sexe des individus est dans le contexte de la traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle particulièrement important. L'importante proportion de femmes peut certes se justifier par le nombre important de personnes en situation de prostitution mais aussi, dans le cadre de l'exploitation nigériane, par l'implication active de ces dernières dans le processus. **Aussi, au-delà de la représentation sociale de la femme en situation de prostitution et de l'homme proxénète, nous pouvons formuler l'hypothèse qu'il existe un lien entre le sexe des individus et le type de rôle(s) endossé(s) au sein du processus d'exploitation.**

---

<sup>62</sup> Le traitement statistique a été réalisée à partir du logiciel XLSTAT statistical and data analysis solution. Paris, France, créée par Addinsoft (version 2019). <https://www.xlstat.com>

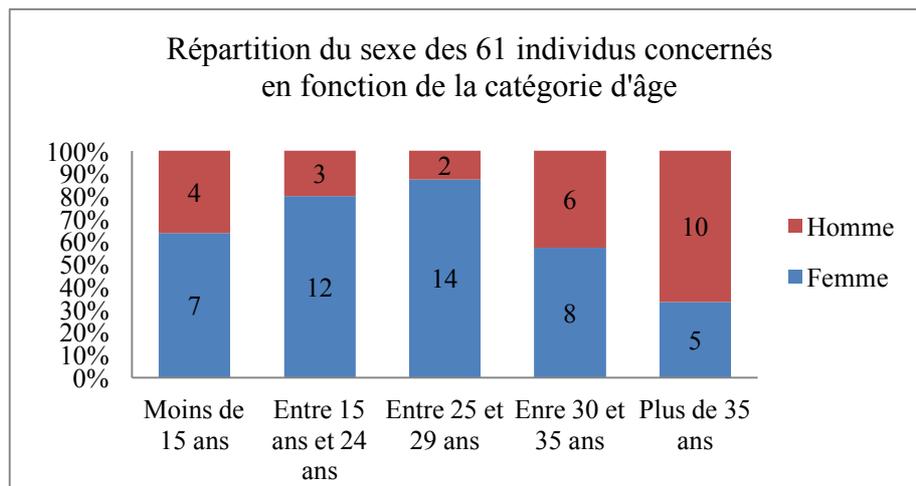
<sup>63</sup> Intervalle de confiance compris entre 56 % et 67 %

<sup>64</sup> Intervalle de confiance compris entre 33 % et 44 %

## a) L'âge

Concernant l'âge, nous n'avons pu recueillir cette information<sup>65</sup> que pour 71 individus. Au sein de ces derniers, dix sont de très jeunes mineurs<sup>66</sup>. La moitié de la population est âgée de moins de 29 ans, un quart de celle-ci a entre 24 et 29 ans.

Le graphique ci-dessous représente la répartition du sexe des individus en fonction de la catégorie d'âge<sup>67</sup>.



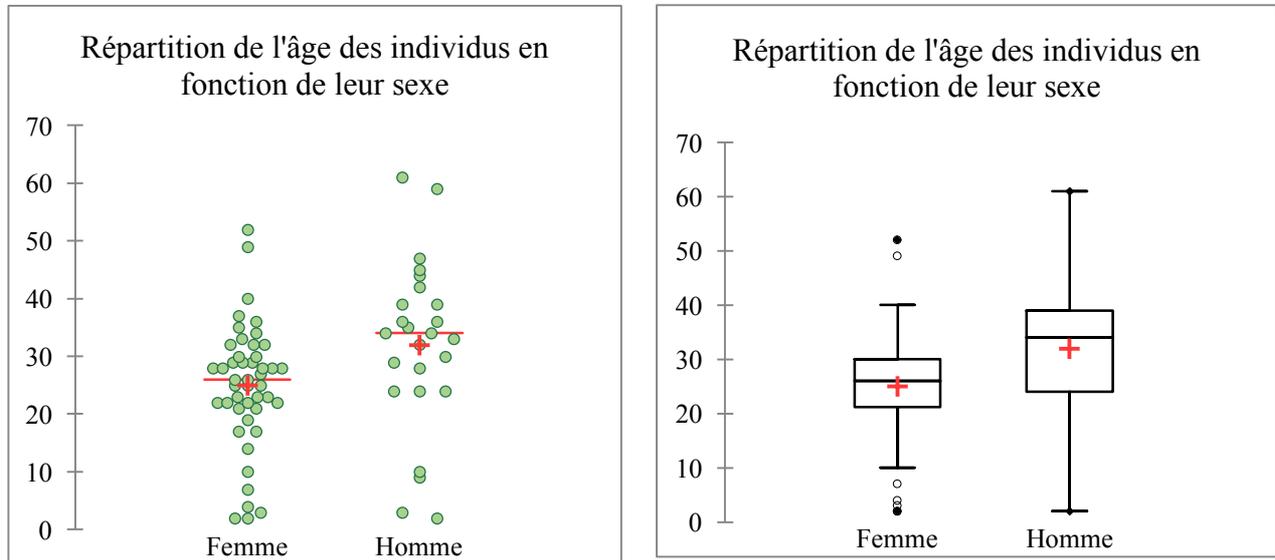
---

<sup>65</sup> Cette information peut relever de faux papiers d'identité.

<sup>66</sup> Nous pourrions supprimer de la base de données ces individus âgés de 2 à 10 ans aux moments de la fin de l'instruction. Cependant, cette base de données s'inscrit dans un travail de recherche plus vaste comprenant d'une part, une analyse de réseaux et de la position structurale des acteurs – les enfants et leurs liens avec les autres individus relèvent une information structurale importante – et d'autre part, une analyse de plusieurs dossiers judiciaires additionnés – les enfants et plus largement les familles sont des points de repère d'un réseau à l'autre. Enfin, on peut faire l'hypothèse qu'ils intégreront l'activité de traite ou que leur identité peut être utilisée à cette fin.

<sup>67</sup> Les seuils des classes d'âge ont été réalisés à partir de la répartition de la distribution en quartiles.

Le nombre d'individus pour lesquels nous détenons cette information est trop faible pour pouvoir conclure qu'il existe un lien statistique entre la catégorie d'âge et le sexe. Pour autant, en tendance, les personnes âgées de moins de 29 ans sont plutôt des femmes alors que les personnes de plus de 30 ans sont plutôt des hommes.



De plus, si la moyenne d'âge globale est de 31 ans, nous avons déterminé à l'aide du test de Student<sup>68</sup> que la moyenne d'âge des femmes (28 ans) était significativement (p-value : 0,000) différente de la moyenne d'âge des hommes (37 ans).

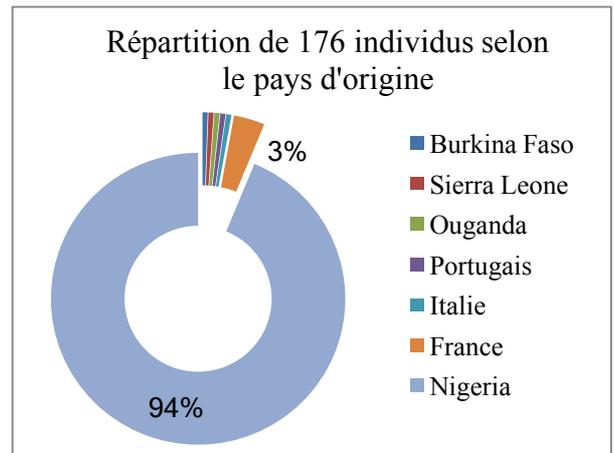
**Ce résultat permet de formuler l'hypothèse de l'existence d'un lien entre l'âge des individus, leur genre et le(s) rôle(s) endossé(s) au sein du processus d'exploitation.** Dans les analyses qui vont suivre, les calculs relatifs à l'âge seront effectués sur la base des 61 individus âgés de 14 ans<sup>69</sup> à 61 ans au moment où ils apparaissent dans la procédure pénale.

<sup>68</sup> Nous avons réalisé un test de Student pour deux échantillons indépendants (P-value inférieure à 5 %)

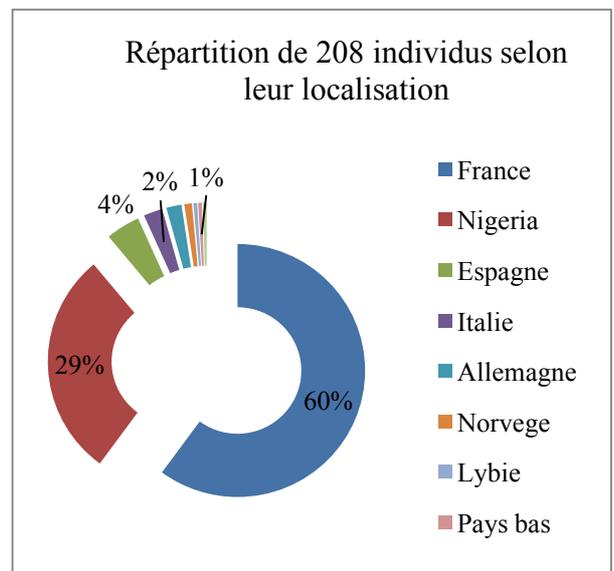
<sup>69</sup> Les personnes en situation de prostitution dans le contexte de l'exploitation sexuelle peuvent être très jeunes. Le choix a donc été fait de ne conserver que les individus âgés de plus de 14 ans dans les analyses qui suivront, puisqu'il s'est avéré qu'ils peuvent contribuer au processus d'exploitation dès cet âge.

## b) Les indicateurs géographiques

Pour 176 individus, nous avons pu recueillir des informations quant à leur origine. Aussi, on observe au sein de ces derniers, 165 personnes d'origine nigériane, six de d'origine française, deux originaires d'un autre pays européen et trois d'un autre pays d'Afrique. Le graphique ci-contre représente les individus selon leur pays d'origine.



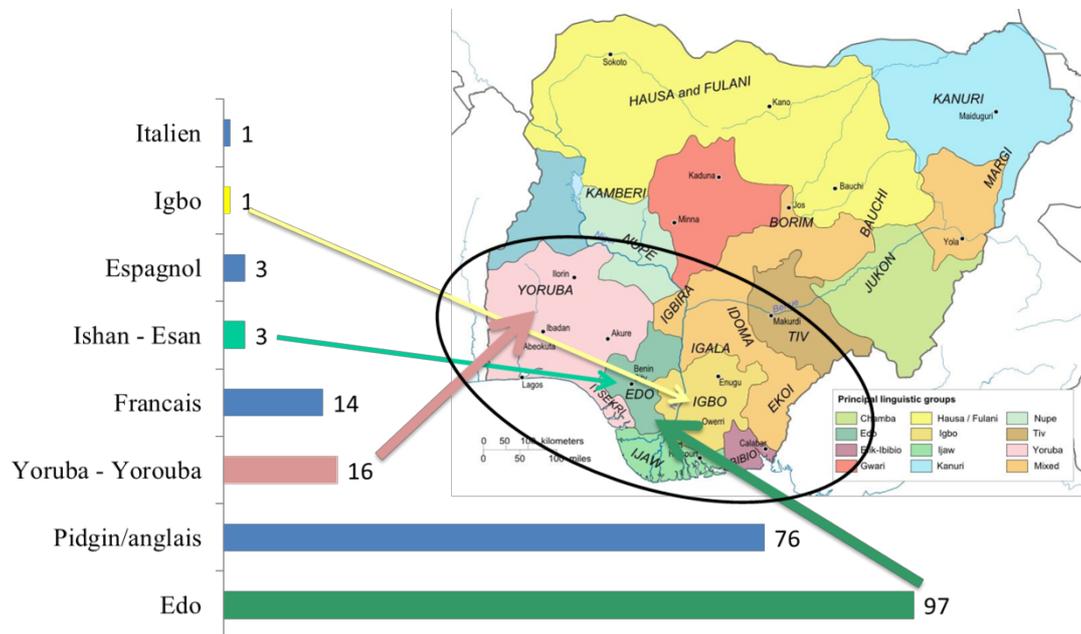
Pour 208 individus, nous avons pu recueillir les informations relatives à leur localisation au moment de l'enquête policière telle que mentionnée en procédure. On dénombre 125 individus sur le territoire français et 60 individus au Nigéria. On compte également 21 individus dans un autre pays d'Europe, un individu en Libye et un individu au Sénégal. Sans être statistiquement représentatif, nous pouvons néanmoins dire que les femmes sont sur-représentées en France alors que les hommes y sont sous-représentés. Les femmes sont également sous représentées dans les autres pays d'Afrique.



**On peut formuler l'hypothèse de l'existence d'un lien entre la localisation des individus et le(s) rôle(s) endossé(s) au sein du processus d'exploitation.** *De même, pour aller plus loin, nous pouvons imaginer une analyse sous l'angle de la localisation afin de déterminer d'où la traite nigériane est finalement organisée.*

### c) La langue parlée

Pour 155 individus, nous avons des informations quant à la ou aux langues parlées. Ces informations sont issues de la langue parlée et traduite, dans les écoutes téléphoniques et des auditions réalisées. Les individus présents dans ce dossier peuvent parler jusqu'à quatre langues parmi les langues suivantes : français, espagnol, italien, pidgin anglais, edo, yorouba, ishan/esan, igbo. Le graphique ci-dessous représente le nombre d'individus parlant chaque langue identifiée<sup>70</sup> dans le cadre du dossier étudié dans le cadre de ce dossier judiciaire. Les langues nigériennes sont simultanément représentées numériquement et géographiquement de même que la zone du sud du Nigéria dont les victimes de traite des êtres humains sont originaires.



Aussi, on compte ici 97 individus parlant la langue edo correspondant à l'Etat Edo dont on sait par ailleurs que la grande majorité des victimes de traite exploitées sexuellement en Europe sont originaires. Nous avons également recueilli l'information selon laquelle le pidgin anglais est parlé ici par 76 individus. Le pidgin (langue véhiculaire) est un système linguistique composite, formé d'anglais modifié et d'éléments autochtones<sup>71</sup>, utilisé entre des individus qui gardent chacun leur langue maternelle. Celui-ci permet donc ainsi aux nigériens

<sup>70</sup> La langue parlée est ici représentée en effectif cumulés puisque les individus peuvent parler plusieurs langues.

<sup>71</sup> <https://www.cnrtl.fr/definition/pidgin>

de différents Etats de pouvoir communiquer. **On peut donc faire l'hypothèse que la plupart des individus originaires du Nigéria auront quelques notions de pidgin qu'ils utiliseront pour communiquer avec des individus d'un Etat ou groupe sociolinguistique différent du leur. C'est certainement le cas ici dans les écoutes téléphoniques.**

En outre, nous avons l'information pour trois quart des individus (113) qu'ils parlent au moins une langue : pour plus de la moitié d'entre eux nous savons uniquement qu'ils parlent la langue edo (soit 63 individus) et un quart le pidgin anglais (soit 31 individus). Pour seulement neuf personnes, nous avons l'information qu'ils parlent au moins le français ou le yorouba. Au sein de la même population, nous avons connaissance pour 22 % des individus qu'ils parlent deux langues. La quasi-totalité parle alors une langue nigériane (en grande majorité l'edo) et le pidgin-anglais. Cette information rejoint les éléments précédemment abordés à propos du pidgin. On peut donc ainsi considérer que les personnes dont on sait qu'elles parlent une à deux langues font partie d'un même groupe homogène comprenant majoritairement la langue edo et le pidgin anglais (soit 95 % des individus pour les lesquels nous disposons de l'information à propos de la langue).

Ce qui est plus intéressant d'un point de vue linguistique concerne les individus qui parlent au moins trois langues car pour la quasi-totalité, viendra s'ajouter une langue européenne (espagnol ou français) à une langue nigériane (edo, yorouba, igbo, ishan) et au pidgin-anglais. Six individus parlent trois langues ; deux individus en parlent quatre (edo, yorouba, pidgin-anglais avec le français pour l'un et l'ishan pour l'autre). **L'ajout de cette langue européenne ou la multiplicité des langues nigérianes parlées permettent de formuler des hypothèses quant à l'impact du nombre et du type de langues parlées dans les différents rôles endossés au sein du processus d'exploitation.**

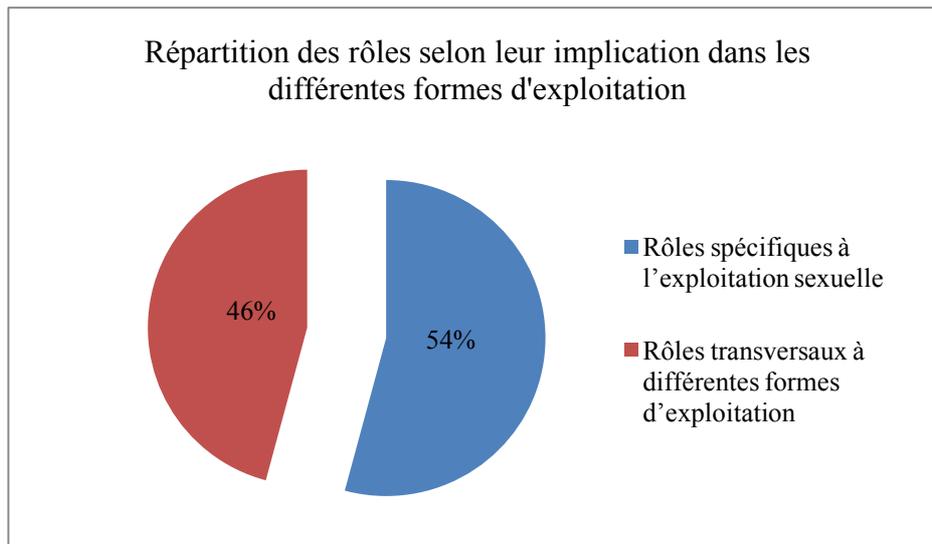
## *2) Les rôles endossés par les acteurs /Les profils type par rôles et/catégorie de rôles*

Comprendre la traite des êtres humains nécessite d'identifier le mode opératoire et les différentes tâches et actions accomplies. Ces tâches et actions, présentes et passées, sont cristallisées dans les rôles des individus qui les mettent en œuvre. Aussi, analyser les différents rôles, leur articulation et distribution dans la population, permet de mettre en lumière le mode opératoire du groupe criminel étudié et plus largement le fonctionnement de la traite des êtres humains. Ces rôles définis à partir d'une approche qualitative sont ici traités d'un point de vue quantitatif afin de mesurer leur répartition et articulation dans le groupe d'individus ainsi constitué.

Pour rappel, nous avons défini les rôles à partir d'une approche nominaliste, c'est-à-dire qu'à l'instar du travail de Max Weber sur les classes sociales, nous considérons les rôles comme un outil de classement des individus rassemblés par le sociologue à partir de leurs actions et implication dans le processus de traite des êtres humains. Comme tout classement, les catégories créées ici par l'intermédiaire du concept de rôle permettent une réduction de la complexité afin de mieux comprendre le mode opératoire et le fonctionnement de la traite. Ainsi, nous avons interprété à partir des actions de l'ensemble des individus, leur rôle équivalent. Les individus peuvent en ce sens en cumuler plusieurs ; un seul rôle « encourage la prostitution » est exclusif des autres. De la même façon, nous avons également pu définir, le cas échéant, que certains individus (101 ; 35 %) n'endossaient pas de rôles liés à l'exploitation, du moins au regard des informations dont nous disposons dans ce dossier judiciaire. Nous avons identifié un seul rôle pour 112 individus (soit 40 %), deux rôles pour 48 individus, trois rôles pour 18 individus, quatre rôles pour huit individus, et jusqu'à cinq et six rôles pour respectivement quatre individus. A partir de l'accumulation de cinq et six rôles, tous les rôles, par différentes combinaisons, sont distribués.

**Ici, nous pouvons poser l'hypothèse que le nombre de rôles cumulés n'est pas anodin et peut révéler un niveau d'implication plus élevé des individus concernés. On peut donc aussi faire l'hypothèse qu'un nombre élevé de rôles est lié au type de rôles endossés.**

Nous avons donc défini dix rôles que l'on peut classer en deux groupes : les rôles spécifiques à l'exploitation sexuelle et les rôles transversaux à différentes formes d'exploitation. Ces deux groupes de rôles se répartissent de manière quasi homogène au sein du processus d'exploitation. Leur répartition est représentée dans le graphique ci-dessous :



Nous ne pouvons pas réaliser de statistiques descriptives à partir de ce critère en considérant deux groupes d'individus à partir de celui-ci dans la mesure où les rôles se cumulent d'un type à l'autre. Néanmoins, pour les individus dont nous n'avons identifié qu'un seul rôle (112 individus), ils se répartissent de la manière suivante: 57 % exercent un rôle spécifique à l'exploitation sexuelle ; 46 % un rôle transversal à différentes formes d'exploitation. Pour aller plus loin, nous pouvons observer chaque rôle – toute chose égale par ailleurs – et y décrire les individus caractérisés par celui-ci.

#### a) Les rôles spécifiques à l'exploitation sexuelle

Les rôles spécifiques à l'exploitation sexuelle sont « prostituée » ; « tutrice », « gestionnaire des lieux de prostitution », « proxénète » et « encourage la prostitution ». De manière non exclusive, puisque les rôles peuvent être cumulés, on compte 96 individus pour lesquels on a défini le rôle de « prostituée », 54 individus sont désignés du rôle de « proxénète » ; douze individus ont été qualifiés de « gestionnaire des lieux de prostitution », sept de « tutrice », et enfin six de « encourage la prostitution ».

Nous allons à présent réaliser des statistiques descriptives sur les différents rôles mentionnés ci-dessus.

##### « Prostituée »

Ce rôle – comme tous les rôles – a été attribué à partir d'éléments révélant une activité de prostitution au présent ou dans le passé : elles endossent ou ont endossé ce rôle. Les 96 personnes pour lesquelles on a défini le rôle de « prostituée » sont, dans le cadre de

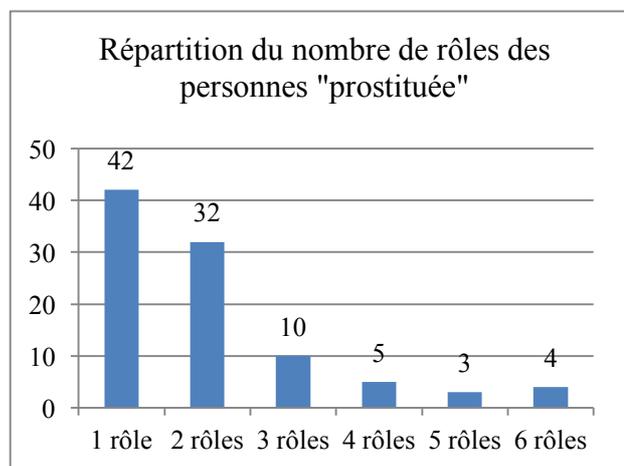
l'exploitation sexuelle nigériane, de sexe féminin. Elles sont âgées de 17 à 52 ans ; les trois-quarts d'entre elles sont âgées de moins de 30 ans. La moyenne d'âge est de 28 ans, égale à la moyenne d'âge des femmes tous rôles confondus.

**Ces informations nous permettent de formuler l'hypothèse selon laquelle il existe un lien entre l'âge et le rôle endossé. On peut en effet imaginer que les rôles les moins élevés dans la hiérarchie du groupe et dans l'organisation de l'activité de traite sont endossés par des individus plus jeunes que les autres.**

Par ailleurs, la quasi-totalité d'entre elles est d'origine nigériane ; une personne se déclare de nationalité Ougandaise. De plus, 80 % d'entre elles sont présentes sur le territoire français au moment de l'enquête policière et 14 % dans un autre pays européen. Seules six % d'entre elle sont au Nigéria.

**Ici, nous pouvons formuler l'hypothèse que les femmes identifiées par le rôle de « prostituée » qui sont présentes au Nigéria, ne sont plus prostituées à ce jour. On peut également formuler l'hypothèse que si elles apparaissent dans la procédure judiciaire, cela signifie qu'elles sont impliquées dans un autre rôle et ainsi qu'elles en cumuleront au moins un second.** (Deux d'entre elles en cumulent d'autres dont « proxénète »)

D'ailleurs, les personnes à qui l'on a attribué le rôle de « prostituée » ont en moyenne deux rôles au total. Aussi, 42 d'entre elles (soit 43 %) ont uniquement ce rôle ; 32 d'entre elles (soit 33 %) en ont un second, dix d'entre elles en ont trois, quatre en ont quatre, quatre en ont cinq et quatre en ont six. Cette répartition est représentée dans le graphique ci-contre.



**On peut ici émettre l'hypothèse selon laquelle le nombre de rôle cumulé est en lien avec le type de rôles endossés. Si l'on compare le nombre de rôles endossés pour la population dite des « prostituées » au nombre de rôles endossés par la population d'étude entière. Les individus cumulant cinq et six rôles adoptent toutes – ou ont adopté – le rôle de « prostituée ». Ceci rejoint l'hypothèse relative à la carrière développée dans la**

**présentation des rôles. Cette progression dans la hiérarchie sociale et professionnelle au travers du cumul de rôles d'une part et d'un certain type de rôles d'autre part, est complémentaire de l'hypothèse portant sur le cycle de vie, notamment l'âge. Le fait d'avoir un enfant et la situation familiale sont aussi des indicateurs pertinents de la position dans le cycle de vie.**

Il est en effet à noter que l'on dispose de l'information selon laquelle 19 des personnes « prostituée » ont un enfant, seuls six d'entre elles ne cumulent pas d'autres rôles. De plus, 26 sont en couple. Dans les deux cas, ce sont celles ont un enfant et qui sont en couple qui cumulent significativement le plus de rôles.

**A ce stade, nous émettons l'hypothèse que le fait d'avoir un enfant et d'être en couple est un indicateur de position sociale et professionnelle plus importante dans le groupe.**

Les 42 personnes auxquelles on a attribué uniquement ce rôle disposent de caractéristiques sociodémographiques différentes de l'ensemble de la population dite « prostituée ». La moyenne d'âge est ici de 24 ans soit 4 ans de moins que la population féminine globale et celle dite « prostituée ». Les trois-quarts sont localisés en France, pour autant une seule d'entre elles parle notamment une langue européenne (l'espagnol). On dénombre cinq d'entre elles dans un autre pays d'Europe et trois au Nigéria.

Lorsque les personnes dites « prostituée » cumulent d'autres rôles, elles vont plutôt endosser des rôles spécifiques à l'exploitation sexuelle.

Lorsqu'elles ont un second rôle, celui-ci est très majoritairement celui de « proxénète » (62 %), mais également celui de « prestataire financier » – qui appartient aux rôles transversaux à différentes formes d'exploitation – pour un quart d'entre elles, « tutrice » (10 %) et « gestionnaires des lieux de prostitution » (3 %).

Lorsque les personnes qualifiées du rôle de « prostituée » ont trois rôles (10 individus), leurs deuxièmes et troisièmes rôles – sans hiérarchisation – seront plutôt le rôle de « proxénète » pour sept d'entre elles, associé pour quatre d'entre elles au rôle de « prestataire logement » – qui appartient aux rôles transversaux à différentes formes d'exploitation comme l'ensemble des rôles lié à de la prestation – et pour trois personnes respectivement au rôle de « tutrice », de « gestionnaire des lieux de prostitution » et de « prestataire migration ». Pour deux autres

personnes, le rôle de « prostituée » sera associé au rôle de « prestataire financier » puis respectivement de « prestataire migration » et de « prestataire recrutement, contrôle, logistique ». Enfin pour une dernière personne, le rôle de « prostituée » sera associé au rôle de « gestionnaire des lieux de prostitution » et de « tutrice »

Lorsque les personnes qualifiées du rôle de « prostituée » ont quatre rôles, elles vont toutes cumuler en plus du rôle de « prostituée », le rôle de « proxénète » et de « prestataire recrutement, contrôle, logistique ». Elles vont également cumuler le rôle de « gestionnaire des lieux de prostitution » pour deux d'entre elles et de « prestataire logement » et « prestataire migration », respectivement pour les deux autres personnes restantes.

Lorsque les personnes qualifiées du rôle de « prostituée » ont cinq rôles, elles vont toutes les quatre cumuler, en plus du rôle de « prostituée », le rôle de « prestataire recrutement, contrôle, logistique ». D'ailleurs, deux d'entre elles cumulent les mêmes rôles : « prestataire recrutement, contrôle, logistique », « proxénète », « prestataire logement » et « gestionnaire des lieux de prostitution ». Les deux autres cumulent « prestataire recrutement, contrôle, logistique » et « prestataire financier », puis pour l'une « tutrice » et « prestataire logement », pour l'autre « proxénète » et « prestataire financier ».

Lorsque les personnes qualifiées du rôle de « prostituée » ont six rôles, elles vont toutes les quatre cumuler, en plus du rôle de « prostituée », le rôle de « proxénète » et de « prestataire logement ». Pour deux d'entre elles, elles vont ensuite cumuler les rôles de « gestionnaire des lieux de prostitution » et de « prestataire recrutement, contrôle, logistique », puis respectivement de « prestataire migration » et « prestataire financier ». Pour les deux autres, elles vont ensuite cumuler le rôle de « prestataire financier », puis de « tutrice et « gestionnaire des lieux de prostitution » pour l'une et de « prestataire recrutement, contrôle, logistique » et « prestataire migration » pour l'autre.

**On peut ainsi observer que plus on cumule de rôles plus on endosse des rôles transversaux à d'autres formes d'exploitation. Ceci nous permettant de formuler l'hypothèse selon laquelle il y aurait un lien entre l'accumulation des rôles et la catégorie des rôles endossés, spécifiques ou non à l'exploitation sexuelle. Plus largement, cela nous**

**permet de formuler l'hypothèse selon laquelle les types de rôles cumulés est significatif. Autrement dit, avoir un certain type de rôle peut expliquer les autres types cumulés.**

Néanmoins, les personnes à qui l'on a attribué le rôle de « prostituée » et qui cumulent au moins un autre rôle, endossent plutôt d'autres rôles spécifiques à l'exploitation sexuelle (55 %). Ceci peut d'ailleurs être mis en lien avec le fait que cette population dite de « prostituée » parle en grande majorité une seule langue. **Ce résultat nous permet de formuler l'hypothèse selon laquelle le nombre et le type de langue parlée peut avoir un lien avec le fait d'avoir un rôle spécifique ou non à l'exploitation sexuelle. Aussi, nous pouvons supposer que les rôles transversaux à d'autres formes d'exploitation seront liés au fait de parler plusieurs langues et notamment des langues permettant d'être en lien avec des personnes issues d'un groupes sociolinguistiques différent.**

*« Tutrice »*

Nous avons attribué ce rôle à sept personnes, toutes des femmes. Elles sont toutes d'origine nigériane et sont localisées en France.

En moyenne, elles sont âgées de 26 ans, en deçà de la moyenne de la population globale (31 ans) et de la population féminine (28 ans). Néanmoins, elles sont un peu plus âgées que les personnes strictement « prostituée » (24 ans), **ce qui renforce ici l'hypothèse selon laquelle le rôle de « tutrice » s'inscrit dans une carrière et dans une progression hiérarchique suivant le rôle de « prostituée ».** Ceci est également renforcé par le fait que toutes **endossent également le rôle de « prostituée ».** Deux d'entre elles ont un enfant, trois sont en couple.

Elles parlent toutes le pidgin ainsi qu'une langue nigériane. L'une d'entre elles parle quatre langues, toutes nigérianes, cette personne cumule également six rôles.

En plus du rôle de « prostituée » que toutes endossent, quatre d'entre elle cumulent d'autres rôles tels que « proxénète » (2 individus), « gestionnaire des lieux de prostitution » (2 individus), « prestataire logement » (2 individus), « prestataire financier » (2 individus), et « prestataire recrutement, contrôle, logistique » (1 individu).

### *« Gestionnaire des lieux de prostitution »*

On dénombre douze personnes qui endossent le rôle de « gestionnaire des lieux de prostitution ». Ce sont toutes des femmes, la moitié d'entre elles ont un enfant, huit sont en couple. Elles ont en moyenne 28,5 ans. Elles sont donc en moyenne plus âgées que celles qui n'ont que le seul rôle de « prostituée » (24 ans) et que les tutrices (27 ans). Une d'entre elle est localisée en Allemagne, les autres sont sur le territoire français. Elles sont toutes originaires du Nigéria. Au sein de ces douze personnes, la moitié a un enfant et les trois-quarts sont en couples

Une d'entre elles parle le français en plus des langues nigérianes, y compris le pidgin. Une personne parle quatre langues nigérianes.

On comptabilise deux personnes qui endossent ce rôle sans que ne leur soit attribué le rôle de « prostituée », pour l'une d'entre elles, nous ne lui avons pas attribué d'autres rôles. Pour les personnes à qui l'on a attribué plusieurs rôles, elles cumulent également le rôle de « prostituée » (10 individus), « prestataire recrutement, contrôle, logistique » (7 individus), « proxénète » (6 individus), « prestataire logement » (4 individus), « tutrice » (2 individus), « prestataire financier » (2 individus) et « prestataire migration » (1 individu). Au sein des femmes qui cumulent plus de quatre rôles, plus de la moitié endossent celui de « gestionnaire des lieux de prostitution ». **Ceci appuie la pertinence de l'hypothèse selon laquelle ce rôle s'inscrit dans une carrière au sein de l'activité criminelle après les rôles de « prostituée » et de « tutrice » et se cumulent donc nécessairement.**

### *« Proxénète »*

On compte 54 individus auxquels on a attribué le rôle de « proxénète ». Ici encore, ce rôle peut être cumulé avec d'autres. Dans le contexte de l'exploitation sexuelle nigériane et à contrecourant des représentations sociales autour du proxénétisme, 83 % d'entre eux sont des femmes. La moyenne d'âge de la population dite de « proxénète » est équivalente à la moyenne d'âge de la population entière tout rôle confondu, soit 31 ans. Néanmoins, si l'on considère leur moyenne d'âge en fonction de leur sexe, les femmes qualifiées du rôle de « proxénète » sont en moyenne plus jeunes (29 ans) que les hommes qualifiés du rôle de

« proxénète » (38 ans), mais plus âgées que les femmes qualifiées du rôle de « prostituées » (28 ans), voire de celles qualifiées uniquement de ce rôle (24 ans).

Les neuf hommes « proxénète » sont davantage localisés au Nigéria ou dans un autre pays d'Europe que la France. On sait pour deux d'entre eux qu'ils parlent notamment l'espagnol. En outre, trois individus ne revêtent que ce rôle. Lorsque les hommes « proxénète » cumulent avec d'autres rôles, ils cumulent plutôt des rôles transversaux à d'autres formes d'exploitation. Ainsi, six individus cumulent ce rôle avec celui de « prestataire migration » (deux rôles), quatre d'entre eux cumulent également le rôle de « prestataire recrutement, contrôle, logistique » (trois rôles). Au sein de ces quatre derniers individus deux cumulent un quatrième rôle, non hiérarchisé, de « prestataire financier ».

*La présence de ces hommes et leur implication grandissante permet d'imaginer, pour aller plus loin, une analyse du point de vue du genre afin de déterminer la place occupée par les hommes dans la traite nigériane et son surtout son évolution.*

Les 45 femmes « proxénète » cumulent ce rôle pour la plupart avec celui de « prostituée ». De par nos connaissances empiriques, nous pouvons ici postuler que les femmes « proxénètes » sont ou ont été « prostituée ». Aussi, si nous n'avons pas d'information permettant d'attribuer le rôle de prostituée à cinq individus, nous les considérons néanmoins comme telles. On dénombre donc 25 personnes n'endossant que le rôle de « proxénète » en dehors de celui « prostituée ». Ces personnes sont plutôt présentes sur le territoire français ou dans une moindre mesure dans un autre pays d'Europe. Nous n'avons pas d'information relative à leur âge. Et à notre connaissance, elles ne parlent majoritairement que l'edo et le pidgin.

En outre parmi les femmes « proxénètes », 19 femmes cumulent un ou plusieurs autres rôles, pour la plupart spécifiques à l'exploitation sexuelle : « prestataire recrutement, contrôle, logistique », « gestionnaire des lieux de prostitution », « prestataire logement » et « tutrice ». Huit femmes cumuleront donc un troisième rôle de « prestataire logement » pour quatre d'entre elles et de « tutrice », « gestionnaire de lieux de prostitution », « prestataire migration » et « prestataire recrutement, contrôle, logistique » respectivement pour les quatre autres.

Cinq femmes « proxénète » cumuleront jusqu'à quatre rôles, toutes « prestataire recrutement, contrôle, logistique », puis pour deux d'entre elles « prestataire migration », deux autres « gestionnaire des lieux de prostitution » et une dernière « prestataire logement ».

Pour les trois femmes « proxénète » endossant cinq rôles, deux cumulent « prestataire recrutement, contrôle, logistique », « gestionnaire des lieux de prostitution » et « prestataire logement », l'autre cumule « prestataire recrutement, contrôle, logistique », « prestation migration » et « prestation financière ».

Enfin, quatre femmes cumulent six rôles. Elles sont toutes « prestataire logement », puis de manière différenciée les rôles de « prestataire recrutement, contrôle, logistique », « gestionnaire des lieux de prostitution », « prestataire financier », « prestataire migration », ainsi que dans une moindre mesure le rôle de « tutrice ».

Les femmes « proxénète » sont pour un tiers d'entre elles en couple et mère d'au moins un enfant.

#### *« Encourage la prostitution »*

Ce rôle est un rôle exclusif, c'est-à-dire qu'une personne ne peut pas le cumuler avec un autre. Le cas échéant, cela ferait ici évoluer le statut de la personne vers cet autre rôle. L'exclusivité de ce rôle s'accompagne de l'homogénéité des caractéristiques des personnes qui l'endossent. Il s'agira donc de femmes, présentes sur le territoire nigérian, parlant la langue edo et mères de filles qui se prostituent dans le cadre de l'exploitation sexuelle nigériane. Nous n'avons pas d'informations permettant de les caractériser davantage.

La participation à une tontine est également un élément intéressant. On compte seize personnes participant à quatre tontines identifiées. Parmi les personnes uniquement qualifiées de « prostituée », cinq d'entre elles y contribuent ; respectivement trois et deux personnes s'inscrivent dans deux tontines. Pour les autres, deux cumulent le rôle de « prestataire financier » et neuf sont au moins qualifiées de « proxénètes ». On y retrouve deux personnes cumulant cinq rôles et une personne en cumulant six.